

+Compte-rendu de l'assemblée générale 2022



Lyon et en ligne, 12 novembre 2022

1. Compte-rendu de l'assemblée générale 2021

✓ L'assemblée générale approuve le compte-rendu de l'assemblée générale 2021.

2. Rapport du président : rapport annuel sur les activités de 2021 et jusqu'à novembre 2022

- Un rapport détaillé de l'année 2021 se trouvant dans le rapport annuel de l'AEC (disponible sur le [site internet de l'AEC](#)), le vice-président concentre son intervention sur les activités et les réalisations de l'AEC en 2021-22.
- L'année 2022 a été une année productive pour l'AEC qui, dès le début du printemps 2022, a pu organiser progressivement toutes ses activités en présentiel. Le Conseil de l'AEC s'est réuni à Cracovie en mars, en ligne à Strasbourg en septembre et à Lyon en novembre. Le Bureau a travaillé presque toute l'année principalement en télétravail, et les événements ont eu lieu sous format hybride.

Le Conseil de l'AEC

- Le Conseil de l'AEC et le ComEx ont poursuivi leur travail, y compris en discussions et réflexions de groupes sur les activités en cours et futures.
- Le Conseil a eu le plaisir de poursuivre son travail avec un représentant des membres associés de l'AEC - coopté au Conseil - et deux représentants étudiants, jusqu'alors invités à contribuer aux diverses réunions du Conseil et désormais, dans le cadre des nouveaux statuts de l'AEC, membres cooptés du Conseil.
- Le Conseil a nommé Abra Bush, doyenne de la Jacob School of Music, Indiana University, membre coopté représentant les membres associés
- Tout au long de l'année, en coopération avec le Bureau, nous avons travaillé à la mise en œuvre du plan stratégique actuel et à la planification des années à venir.

En 2022, le Conseil de l'AEC se composait des représentants suivants :

Président :	Eirik Birkeland	Norvège
Vice-Présidentes :	Deborah Kelleher	Irlande
	Elisabeth Gutjahr	Autriche
Secrétaire général :	Harrie Van Den Elsen	Pays-Bas
Membres du Conseil :	Kathleen Coessens	Belgique
	Lucia Di Cecca	Italie
	Claire Michon	France
	Jeffrey Sharkey	Royaume-Uni
	Zdzisław Łapiński	Pologne
	Ivana Perković	Serbie

	Rico Gubler	Allemagne / Suisse
Cooptés :	Bernard Lanskey	Australie
	Miranda Harmer	Royaume-Uni
	Eline Accoe	Belgique

Changements au sein du Bureau de l'AEC

Le Bureau de l'AEC a maintenu son haut niveau d'activités et d'engagement :

- Stefan Gies, Linda Messas, Alfonso Guerra et Barbara Lalić ont poursuivi leurs fonctions à leurs postes respectifs.
- Fin septembre, Chiara Conciatori, coordinatrice de la communication, a quitté l'AEC. Elle est remplacée par Alessandra Callegari.
- Pendant le congé maternité de Sara Primiterra, responsable événements et projets, (jusqu'à fin octobre), l'organisation des événements est confiée à Beatriz Laborda, coordinatrice des événements.
- Plusieurs étudiants stagiaires ont rejoint l'équipe au cours de 2022.

Activités de l'AEC conformément aux piliers du Plan stratégique :

Pilier 1 : Reconnaissance de la valeur sociétale de la musique et de son enseignement

- L'AEC a lancé son nouveau projet phare ARTEMIS - *Empowering Artists as Makers in society*, avec la création de tous les groupes de travail dédiés et leurs premières réunions.
- L'AEC a également travaillé à définir des sujets et des groupes cibles pour des actions de plaidoyer communes avec des organisations partenaires au niveau européen et lancé une enquête pour recueillir une vue d'ensemble des actions et des besoins supplémentaires de ses membres en termes de plaidoyer.

Pilier 2 : Amélioration de la qualité dans l'enseignement musical supérieur

- Toutes les évolutions et les améliorations au sein des établissements de la communauté AEC sont toujours évoquées et discutées lors des événements internationaux.
- L'AEC a organisé 4 événements en format hybride et une série de webinaires sur la musique ancienne, au cours desquels les personnels et les étudiants d'établissements de la communauté ont pu discuter, trouver et échanger des idées.
- Organisation d'événements internationaux :
 - Plateforme Pop et Jazz, Łódź, Pologne (10-13/02/2022)
 - Conférence EPARM, Londres, Royaume-Uni (7-9/04/2022)
 - Rencontre des IRC, Monopoli, Italie (22-24/09/2022)
 - Plateforme AEC Musique ancienne - Quodlibet, en ligne
 - Congrès annuel et Assemblée générale, Lyon, France (10-12/11/2022)
- Coopération avec MusiQuE (contribuant à la révision des critères de MusiQuE)

Pilier 3 : Promotion de la participation, de l'intégration et de la diversité

- L'AEC a considérablement avancé dans son étude de la diversité et de l'intégration, grâce à divers projets (SMS, PRIhME, ARTEMIS).
- L'AEC poursuit la promotion de la participation et de la diversité dans le cadre de ses propres activités, notamment en encourageant les diverses régions à communiquer leurs retours et avis.

- L'AEC a poursuivi son travail en vue de renforcer la voix et la participation étudiantes, et apporté son soutien à la création d'EPASA - Association européenne des étudiants en arts du spectacle.

Garantir l'excellence opérationnelle

La version révisée du plan stratégique comprend également des objectifs relatifs aux activités de l'AEC liées à la gouvernance et la communication interne, la viabilité financière, la communication aux membres et le renforcement de la coopération avec les organisations partenaires.

Pour ce faire, le Conseil de l'AEC a commencé à préparer le nouveau plan stratégique ; le directeur général et le président de l'Association ont poursuivi leurs échanges réguliers et organiser régulièrement des évaluations de personnels et des réunions du comité RH. L'équipe a travaillé au renforcement des partenariats et de l'interaction avec toutes les parties prenantes.

Organisations partenaires de l'AEC

- ELIA, Cumulus, Cilect
- SAR - Society of Artistic Research
- European Music Council (EMC) and IMC
- Culture Action Europe
- ENCATC
- IMZ - International Music and Media Centre
- European Music School Union (EMU)
- European University Foundation (EUF)
- European Association for Music in Schools (EAS)
- Centre of Excellence of Music Performance Education (CEMPE)
- European Jazz Network (EJN)
- European University Association (EUA)
- Performing Arts Employers Associations League Europe (Pearle*)
- REMA - European Early Music Network
- Opera Europa
- NASM, SEADOM

L'AEC est impliquée dans les projets suivants :

- ARTEMIS - Empowering Artists as Makers in Society, 2022-2025
- PRIhME (Assemblée des parties prenantes sur les relations de pouvoir dans l'enseignement musical supérieur), Erasmus+ 2020-2023
- News in Map, Erasmus+, 2019-2022
- DEMUSIS, Erasmus+, 2019-2022
- FAST45, Erasmus+
- ECMA PRO, Europe créative, 2020-2024
- HarMA+, Erasmus+, 2020-2023
- RAPPLab, Erasmus+, 2020-2023
- LOTUS, Erasmus+, 2020-2023
- MUSENSE, Erasmus+, 2022-2025
- GloCoDa, Erasmus+
- TUNE, Erasmus+
- IncluMusic, Erasmus+
- FAMES
- Lost Music
- Opera out of Opera 2
- METRIC, 2019-...

3. Élections au Comité exécutif

✓ L'AG élit Alvaro Guibert et Ghassan Yamine comme scrutateurs pour 2022 et 2023.

Trois sièges sont à pourvoir au Comité exécutif : le président Erik Birkeland, la vice-présidente Deborah Kelleher et le secrétaire général Harrie van den Elsen ont tous achevé leur second mandat et ne peuvent se représenter au même poste.

Sièges à pourvoir et candidats :

- Pour le poste de président : Deborah Kelleher (Irlande), actuelle vice-présidente en fin de second mandat
- Pour le poste de secrétaire général : Ivana Perković (Serbie), actuellement membre du Conseil
- Pour le poste de vice-président : Jeffrey Sharkey (UK), actuellement membre du Conseil

✓ L'élection a eu lieu. Retrouvez les résultats à l'article 7.

4. Plan d'action 2023

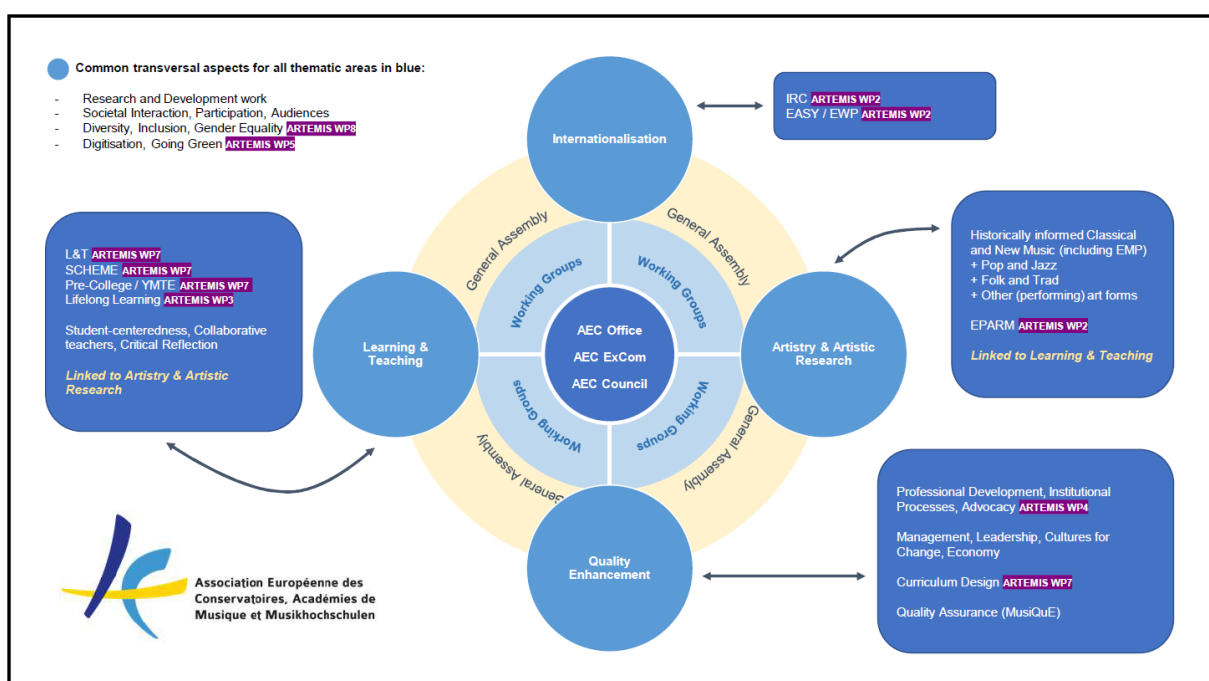
Le Bureau de l'AEC a préparé le Plan d'action pour 2022 et 2023. Les actions du plan sont organisées en fonction des piliers du Plan stratégique et le nouveau code couleur indique leur état d'avancement. Le plan sera examiné tous les mois en interne par le Bureau et régulièrement par le ComEx et le Conseil. L'AEC invite ses membres à lire attentivement les orientations et initiatives du Plan d'action 2023, et à faire part de leurs commentaires, le cas échéant.

5. Préparations du prochain Plan stratégique de l'AEC (2014-2028)

Un nouveau Plan stratégique devrait entrer en vigueur en janvier 2024. En amont, le Conseil et le ComEx ont lancé une réflexion prospective dans 2 domaines :

- 1/ restructuration des groupes de travail, plateformes et événements AEC à l'avenir
- 2/ garantie de la viabilité financière de l'AEC

1. Comment restructurer les groupes de travail, plateformes et événements AEC à l'avenir



L'objectif de ce diagramme est de mettre en commun les réflexions sur la restructuration des activités de l'AEC dans les années à venir.

Le cercle central et les cercles qui l'entourent représentent les acteurs-clés du travail de l'AEC : Bureau, ComEx et Conseil, Groupes de travail, Assemblée générale.

Pour structurer le travail de l'AEC, 4 domaines clés ont été définis :

1. Internationalisation
2. Créativité et recherche artistique
3. Amélioration de la qualité
4. Apprentissage et enseignement

Chaque domaine est non seulement une thématique mais un forum potentiel d'échanges et de rencontres de la communauté AEC (lors d'événements, réunions, activités en ligne, projets et/ou de toute autre manière).

Un forum « Internationalisation » s'articulerait autour des coordinateurs des relations internationales et travaillerait sur le système de candidatures EASY.

Un forum « Créativité et la recherche artistique » réunirait les activités :

- Musique classique et musique nouvelle historiquement informées (y compris la plateforme « Musique ancienne »)
- Pop & Jazz
- Folk & Trad
- Autres (formes d'arts du spectacle)
- Mais aussi la plateforme européenne de recherche artistique EPARM.

Ce forum serait également en lien particulier avec le forum « Apprentissage & enseignement ».

Un forum « Amélioration de la qualité » permettrait de débattre et travailler sur les sujets:

- Évolution professionnelle, processus institutionnels et plaidoyer
- Management, Leadership, Cultures du changement, Économie
- Conception des programmes
- Assurance qualité (en collaboration avec MusiQuE)

Un forum « Apprentissage & enseignement » rassemblerait les activités liées à :

- Apprentissage & Enseignement
- Harmonisation de l'enseignement musical
- Jeunes talents de l'enseignement pré-supérieur
- Apprentissage tout au long de la vie
- Apprentissage centré sur l'étudiant, pédagogies collaboratives, réflexion critique

Ont finalement découlé de cette réflexion divers aspects transversaux, communs aux 4 domaines :

- Travail de recherche et développement
- Interaction sociétale, Participation, Publics
- Diversité, Intégration, égalité des sexes
- Passage au numérique, transition écologique

Le projet complet reflète l'état actuel de la réflexion engagée au Conseil. Le but est d'inclure comme objectif dans le prochain plan stratégique, qui entrera en vigueur en 2024, la mise en œuvre progressive des changements apportés aux activités de l'AEC afin d'introduire peu à peu la nouvelle structure. Le travail dans ce sens se poursuivra courant 2023. Les groupes de travail et les plateformes sont invités à débattre de ces idées et communiquer leurs retours et commentaires.

Viabilité financière

Le plan de viabilité a été mis en œuvre comme prévu et les objectifs fixés en 2017 ont été atteints, en particulier la constitution de réserves financières à hauteur de 10% du budget annuel total de l'AEC.

Le seul objectif défini en 2017 et non encore totalement atteint est la diminution de la dépendance aux financements de projets. Une part importante des revenus de 2022 provenait des nombreux projets dans lesquels l'AEC est impliquée (dont ARTEMIS). Toutefois, la solidité de l'organisation s'est renforcée grâce à l'augmentation structurelle des cotisations d'adhésion et à ses réserves, et pourrait désormais entretenir une équipe restreinte, le cas échéant.

Préparation d'un nouveau plan de viabilité de l'AEC

- Le plan portera en priorité sur les aspects suivants :
 1. Garantir la viabilité de l'organisation : comment poursuivre le travail de l'AEC au-delà de janvier 2025 (*avec*, mais aussi *sans* financement de projets), comment atteindre les objectifs fixés dans le cadre du nouveau Plan stratégique
 2. Garantir la viabilité de l'équipe du Bureau de l'AEC : une attention sera portée au relèvement des salaires pour récompenser le travail effectué, les connaissances et savoir-faire acquis, et pour retenir le personnel, mais aussi pour conserver une charge de travail raisonnable pour l'équipe.
 3. Développer une nouvelle stratégie de revenus, et revoir l'équilibre entre les différents volets de revenus
 4. Planifier la coopération avec MusiQuE en termes de mise à disposition de personnel et sur le plan financier

6. Rapport financier du secrétaire général

Comptes annuels de l'exercice 2021

Le secrétaire général informe les participants que les vérificateurs externes Małgorzata Sternal (Académie de musique Krzysztof Penderecki, Cracovie) et Mario Carrillo (Centro Superior Música Creativa, Madrid, Espagne) ont tous deux recommandé l'approbation des comptes de 2020. Il les remercie pour leur travail.

✓ Les comptes annuels 2021 sont approuvés par un vote en ligne : 90 suffrages exprimés, 83 pour, 7 abstentions.

Proposition de tarifs de cotisation pour 2023

Conformément aux principes du Plan de viabilité approuvé à l'AG de 2017, il est proposé ce qui suit :

- Les cotisations d'adhésion 2022 ne sont pas augmentées mais simplement ajustées en fonction du taux d'inflation (+1,5%).
- Comme les années précédentes, une réduction de 5% s'appliquera pour tout règlement effectué en faveur de l'AEC avant le 01/04/2023.
- De plus, une réduction de 10% est offerte aux établissements membres adhérents à l'AEC et à l'ELIA.

✓ L'assemblée générale approuve les propositions de tarifs de cotisation d'adhésion pour 2023 (121 suffrages exprimés, 98 pour, 4 contre, 19 abstentions)

Prévision de résultats 2022

Le résultat escompté pour 2021 est de 13 740,73 €.

Revenus 2022

- Sur la base des principes du Plan de viabilité, les revenus de l'AEC issus des cotisations ont continué à augmenter en 2022.
- Les revenus issus des inscriptions aux événements ont légèrement augmenté par rapport à 2021, puisque tous les événements ont à nouveau pu se dérouler en présentiel.
- En ce qui concerne les revenus issus des subventions de projets : l'acceptation du projet ARTEMIS et les revenus issus d'autres projets représentent une augmentation considérable.
- Les revenus issus de EASY vont diminuer, en raison de l'application d'un nouveau système.
- Enfin, comme approuvé l'année dernière par le Conseil de l'AEC, les montants remboursés par MusiQuE à l'Association pour les coûts de personnel et les frais généraux seront les mêmes qu'en 2021.

Dépenses 2022

- Augmentation des frais de personnel par rapport à 2021, principalement à cause de l'augmentation des frais de stage et du nombre de stagiaires en 2022.
- Les frais liés aux événements ont été partiellement couverts par le budget alloué au projet ARTEMIS.
- Augmentation des frais de bureau en raison, entre autres, d'un processus de régularisation de TVA engagé avec des avocats.
- Augmentation des frais de déplacement.
- Les dépenses liées au projet ARTEMIS et aux autres projets resteront stables, comme prévu dans les dossiers de candidatures.
- Les frais de service EASY resteront stables.

✓ L'assemblée générale approuve le budget 2021 (121 suffrages exprimés, 106 pour, 1 contre, 14 abstentions)

Proposition de budget pour 2023

Harrie van den Elsen présente la proposition de budget qui montre un résultat d'environ 2000 €.

Revenus 2023

- Application d'un taux d'inflation de 1,5% aux cotisations d'adhésion 2023
- Légère augmentation des revenus issus des événements en 2023 (certains lieux sont plus facilement accessibles)
- En ce qui concerne les subventions liées aux projets, le financement d'ARTEMIS, comme celui des autres projets, devrait rester stable en 2023.
- Les revenus issus de la coordination EASY et METRIC devraient être identiques à ceux de 2022
- Le service d'aide à la rédaction de dossiers de candidatures devrait générer une nouvelle source de revenus

Dépenses 2023

- Augmentation sensible des coûts de personnel (en raison d'une indexation actuellement annoncée à 10%)
- Légère augmentation des frais liés aux événements, conforme à l'inflation générale, mais diminution des frais de bureau et de déplacement
- Augmentation prévue des dépenses liées au projet pour la deuxième année de mise en œuvre d'ARTEMIS
- Enfin, les dépenses liées à EASY devraient diminuer, compte tenu des développements du nouveau système du fournisseur SoP.

✓ L'assemblée générale approuve la proposition de budget pour 2023 (121 suffrages exprimés, 105 pour, 1 contre, 15 abstentions)

Nomination de deux vérificateurs pour les comptes de 2022

✓ L'assemblée générale approuve la nomination des deux vérificateurs externes des comptes pour 2022 : Mario Carrillo, Centro Superior Música Creativa, Madrid et Kaarlo Hilden, Académie Sibelius, Université des Arts d'Helsinki (121 suffrages exprimés, 106 pour, 2 contre, 13 abstentions)

7. Élections au Comité exécutif et au Conseil (suite de l'article 3)

Résultats des élections au Comité exécutif

Suffrages exprimés : 117.

- Deborah Kelleher est élue présidente de l'AEC avec 105 voix.
- Ivana Perković est élue secrétaire générale avec 96 voix.
- Jeffrey Sharkey est élu vice-président avec 95 voix.

Élections au Conseil

En 2022, pour les 5 sièges à pourvoir, le Conseil a reçu 9 candidatures (dont 7 nouveaux candidats et 2 membres actuels du Conseil) :

- Riccardo Ceni, Conservatorio di Musica Arrigo Boito, Parme, Italie
- Kathleen Coessens, Conservatoire royal de Liège, Belgique
- Henrik Frisk, Collège royal de musique, Stockholm, Suède
- Keld Hosbond, Académie royale de musique, Aarhus/Aalborg, Danemark
- Karin Johansson, Académie de musique de Malmö, Suède
- Claire Michon, Pôle Aliénor Poitiers-Tours, France
- Bruno Pereira, ESMAE P. PORTO - École de musique et des arts du spectacle, Portugal
- Guntar Pranis, Académie de musique de Lettonie, Riga, Lettonie
- Martin Prchal, Conservatoire royal de La Haye, Pays-Bas

✓ Les membres présents procèdent au vote. Retrouvez les résultats à l'article 11.

8. Règlements internes

Deborah Kelleher rapporte que la version révisée des Statuts, approuvée par l'assemblée générale 2021, est entrée en vigueur en octobre 2022. Comme le stipule l'Article 13 des nouveaux Statuts, « Chaque année, le Conseil réexaminera le règlement d'ordre intérieur éventuellement en vigueur et l'adaptera si nécessaire. » Les règlements internes clarifient et définissent de manière plus détaillée les procédures de nomination et d'élection des membres du Conseil et du ComEx de l'AEC, les critères d'éligibilité, le profil, les rôles et les devoirs des membres du Conseil et du ComEx ainsi que le profil, le rôle et la responsabilité du directeur général de l'AEC.

Vers la fin de l'année, le Conseil a repéré dans quelques passages une formulation peu claire du rôle et des missions des scrutateurs : ce document sera donc révisé en 2023.

9. Questions relatives à MusiQuE, l'agence européenne d'assurance qualité pour la musique

Deborah Kelleher invite Jacques Moreau, président du Conseil de MusiQuE, à présenter les derniers développements de MusiQuE.

Outre les visites d'évaluation effectuées en Thaïlande, aux Pays-Bas, en Belgique et au Royaume-Uni, d'importants développements ont été entrepris :

- Révision des critères de MusiQuE en collaboration avec des représentants de EMU et Pearle
- Collaboration avec EQ-Arts
- Analyse de tendances par Don McLean
- Série de webinaires MusiQuE sur différents thèmes dont:
- Atelier de formation pour les pairs-évaluateurs de MusiQuE

10. Nouvelles adhésions, retraits et adhésions expirées

Sont acceptés en qualité de membres actifs les établissements suivants :

- Instituto Superiore di Studi Musicali Conservatorio « Franco Vittadini » (Italie)
- Académie de musique de l'université du Monténégro

- Conservatorio di Musica Giacomo Puccini (Italie)
- Université du sud-est de la Norvège (Norvège)
- Académie nationale de musique « Prof. Pancho Vladigerov » (Bulgarie)
- Université du Luxembourg, Institut de musicologie et des arts
- Istituto Superiore di Studi Musicali « Giovanni Paisello » (Italie)
- Conservatoire d'Athènes, faculté de musique (Grèce)

Sont à nouveau admis en qualité de membres actifs les établissements suivants :

- Conservatoire du Caire, Académie des arts (Egypte)
- Université nationale des arts (Kazakhstan)
- Conservatorio di Musica Giuseppe Verdi di Como (Italie)
- UNIC – Université de Nicosie, faculté de musique et de danse (Chypre)

Sont acceptés en qualité de membres ukrainiens actifs les établissements suivants :

- Académie de musique Tchaïkovski de Kiev, Ukraine
- Académie nationale de musique A. V. Nezhdanova, Odessa
- Académie nationale de musique Mykola Lysenko, Lviv
- Université nationale des arts I.P. Kotlyarevsky, Kharkiv (déjà membre actif de l'AEC, bénéficie de la gratuité d'adhésion jusqu'à nouvel ordre)

Sont acceptés en qualité de membres associés les établissements suivants :

- K-Arts, université nationale des arts de Corée (Corée du Sud)
- London Performing Academy of Music (R-U)
- Oacademy, The Orchestra of the Americas Group (USA)
- Indiana University-Bloomington, Jacobs School of Music (USA)
- Institut de musique « Princesse Galyani Vadhana » (Thaïlande)

Ont retiré leur adhésion les établissements suivants :

- Fondation Sienne Jazz - Académie nationale de jazz (Italie) – membre actif
- Sunway University, School of Arts (Malaisie) – membre associé

Enfin, au terme de 2 années de non paiement de cotisation, les adhésions ne sont pas renouvelées. Ont ainsi expiré en 2022 les adhésions suivantes :

- Conservatorio Statale di Musica « C. G. da Venosa » (Italie)
- Université de Niš, Faculté des Arts (Serbie) – membre actif
- Golden Jazz, Contemporary Music Institute (Chine) – membre associé

Fin 2022, l'AEC compte 298 adhérents.

11. Résultats des élections au Conseil

Le scrutateur Ghassan Yammine annonce les noms des candidats élus au Conseil à la majorité absolue des bulletins exprimés :

- ✓ Claire Michon est élue pour un second mandat de membre du Conseil de l'AEC.
- ✓ Riccardo Ceni, Keld Hosbond, Bruno Pereira et Martin Prchal sont élus nouveaux membres du Conseil de l'AEC.

12. Prochains congrès

- 2023 : Koninklijk Conservatorium Den Haag, La Haye
- 2024 : Recherche de lieu en cours